

L'AGITATEUR BOOSTEUR D'INITIATIVES ÉTUDIANTES

LA FONDATION SMERRA S'AGITE POUR LES ÉTUDIANTS ET LANCE LA 6ÈME ÉDITION DE SON GRAND CONCOURS L'AGITATEUR

Une campagne nationale d'appel à projets à but non lucratif pour soutenir les initiatives qui améliorent la vie des étudiants (ouvert jusqu'au 1er mars 2024).

La Fondation SMERRA, qui favorise et accompagne le développement d'initiatives pour améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants relance le 2 janvier, sa grande campagne nationale d'appel à projets dans le cadre de la 6e édition de l'Agitateur.

Le concours, ouvert à tous, a pour objectif de primer des projets à but non lucratif favorisant l'implication citoyenne autour du thème du « mieux vivre étudiant ».

Ainsi, la Fondation SMERRA récompensera 3 projets ou initiatives à but non lucratif améliorant les conditions de santé et/ou de vie, la solidarité et citoyenneté ou la promotion de l'activité physique et sportive. Elle offrira 12 000€ aux 3 projets qui auront su convaincre les internautes et le jury.

>>> SE MOBILISER POUR LES ÉTUDIANTS

À l'occasion de l'édition 2024, la Fondation SMERRA revient avec l'Agitateur, un concours national, ouvert à tous, favorisant les initiatives qui améliorent la vie des étudiants. Les inscriptions au concours sont ouvertes jusqu'au 1er mars 2024.

Chaque projet, pensé pour les étudiants et/ou jeunes, devra correspondre à l'une des 3 catégories suivantes : l'amélioration de la santé et/ou des conditions de vie, la solidarité et citoyenneté ou la grande cause nationale 2024 : la promotion de l'activité physique et sportive.

Chaque projet ou initiative devra se réaliser sur le territoire français et être à but non lucratif. Enfin, la Fondation SMERRA mettra à disposition des lauréats, un expert, afin de les accompagner pour garantir la fiabilité du projet et son bon développement.



QUAND ?

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1er mars 2024.

Dotation totale
12 000 €
pour les 3 projets
sélectionnés

>>> COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS ?

L'inscription se fait sur internet :

www.fondationsmerra.org/lagitateur-presentation

Le concours est gratuit, ouvert à toute personne physique (âgée d'au minimum 15 ans) ou morale, résidant en France. Tous les projets portés à titre individuel ou collectif (associations ou projets tuteurés) peuvent candidater, et ce, quel que soit leur stade (de la simple idée jusqu'aux projets). Le projet doit toutefois se réaliser en France.

Bien plus qu'un concours, l'Agitateur est le moyen de valoriser les idées en faveur du bien-être étudiant. Il est donc temps de s'agiter et déposer un projet !

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- Fondationsmerra.org/lagitateur-presentation
- [Linkedin.com/company/fondation-smerra-initiatives-etudiantes](https://www.linkedin.com/company/fondation-smerra-initiatives-etudiantes)



À propos de la Fondation SMERRA

La Fondation SMERRA – Initiatives Étudiantes est une fondation d'entreprises dont l'objectif est de favoriser et d'accompagner le développement d'initiatives à vocations sociétales ou professionnelles présentant un intérêt pour l'amélioration de la santé et des conditions de vie étudiantes.

CONTACT PRESSE
Agence COMADEQUAT
Fondation SMERRA - Initiatives Étudiantes

Joseph PONS
j.pons@comadequat.fr
06 20 56 65 16

